



Renaison infos

L'information officielle de la mairie de Renaison

04 77 64 40 22 - contact@renaison.fr - www.renaison.fr

Agenda

Vendredi 7/03

Don du sang

Salle La Parenthèse - 15h - 06 76 58 71 11

Samedi 8/03

Soirée familiale organisée par Avenir Côte Foot (ACF)

Salle La Parenthèse - 19h - 06 23 16 51 31

Dimanche 9/03

- Découverte du self défense à l'occasion de la journée des droits de la Femme organisée par le Shingitai Karaté Club (ouvert aux femmes à partir de 16 ans)

Salle ERA - 10h/12h - 06 82 27 84 20

- Présentation des actions et des partenaires contre la faim dans le monde organisée par CCFD-Terre Solidaire

Salle des associations - 12h - 06 09 01 14 19

Vendredi 14/03

Théâtre "Contes sous le baobab" par la compagnie Marbayassa organisé par l'Amicale Laïque

Salle La Parenthèse - 20h30 - 07 83 71 30 71

Samedi 22/03

Soirée familiale organisée par Côte Roannaise Alliance Basket (CRAB)

Salle La Parenthèse - 19h - 06 40 60 00 19

Les 4, 5, 12 et 13/04

Théâtre "Rendez Chouki" de Jean-Pierre Mourice organisé par l'Association Familles Rurales

Salle des associations - V. et S. 20h30 / D. 15h - 06 29 71 51 44

Samedi 5/04

Théâtre "Une heure de tranquillité" par la section artistique et culturelle du club des Plaines - Le Coteau organisé par les Années Morelles

Salle La Parenthèse - 20h45 - 06 21 98 09 40

Lundi 7/04

Conseil Municipal

Salle du Conseil - 18h15 - 04 77 64 40 22

Les projets retenus par le Conseil Municipal d'Enfants

• Sensibilisation contre le tabac

Les élus du Conseil Municipal d'Enfants ont constaté que beaucoup de parents fument en attendant leurs enfants devant les écoles, alors que c'est interdit par la loi. Ils ont donc décidé de travailler sur une sensibilisation aux abords des écoles concernant la cigarette en réalisant des affiches qui seront installées devant le portail des deux écoles.

• Choisir son menu à la cantine !

Un groupe a proposé de choisir son menu à la cantine. Suite à l'accord de API restauration pour ce projet, les enfants font voter leurs camarades de l'école élémentaire. Ensuite de ce vote sortira un menu qui sera proposé à API Restauration et réalisé courant mai.

• Une fresque murale

Afin d'embellir les murs extérieurs de la cour de l'école élémentaire qui sont abimés et tristes, un projet de fresque murale a été retenu en partenariat avec l'équipe enseignante. Un thème de fresque sera choisi via un vote des enfants de l'école.

• Jeux inclusifs

Commencé l'année dernière, le renouvellement des jeux au jardin Préfol avec l'installation de jeux inclusifs pour tous types de handicap est en attente et ne sera réalisé que si la Région le subventionne.



Restaurant scolaire = zéro plastique alimentaire



La loi Egalim impose aux collectivités le passage au "zéro plastique alimentaire" dans les restaurants scolaires. Cette initiative vise à réduire l'impact écologique et à sensibiliser les jeunes générations à l'importance de la durabilité.

Tout le matériel alimentaire à base de plastique a été remplacé par des contenants en inox et en verre. Les enfants bénéficient désormais d'un environnement plus sain et respectueux.

Il faut noter que depuis janvier 2025, le restaurant scolaire voit **son nombre de repas quotidiens passer de 195 à 210**. Cette hausse reflète l'augmentation du nombre d'élèves fréquentant la cantine.

Réalisations / Projets du mois

- Les travaux de végétalisation de la place du 11 novembre et de la rue du 10 août sont terminés, maintenant il faut attendre le printemps pour voir la végétation se développer.
- L'enfouissement des réseaux télécom et fibre de la route de St Romain la Motte est en cours.
- Les panneaux signalétiques indiquant "la montée des eaux", tout le long du "Renaion", vont être renouvelés.
- Le futur bâtiment de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est désormais hors d'eau et d'air.



Urgent : fermeture du réseau cuivre !

Le réseau cuivre qui fournit le téléphone, l'internet, la TV et autres, va fermer au 1er janvier 2026.

Vous avez donc jusqu'au 31 décembre 2025 pour vous raccorder gratuitement à la fibre, après cette date ce sera payant.

Comment faire ?

- Vous demandez votre raccordement gratuit sur www.thd42.fr ou au 04 77 430 855.
- Un technicien habilité THD42 vient poser la prise spéciale dans votre logement.
- Ensuite vous êtes libre de contacter un fournisseur d'accès pour vous abonner.

En faisant installer gratuitement votre prise spéciale par une entreprise mandatée par THD42, vous êtes assurés de la qualité du travail réalisé. Ces prestataires locaux ont été sélectionnés et sont contrôlés par le SIEL-TE.



THD42

Petite enfance et enfance à Renaion

Voici les différents modes de garde pour votre enfant de la naissance à 11 ans, sur la commune :

➤ **Assistants maternelles, agréées par le Département**

15 professionnelles peuvent accueillir votre/vos enfant(s) à leur domicile.

La liste est disponible en mairie.

➤ **Maison d'Assistants Maternelles "MAM'Zelles Bulles"**

2 assistantes maternelles peuvent accueillir votre/vos enfant(s) dans cette MAM, située 238 rue Robert Barathon.

Contacts : 06 11 03 47 09 ou 06 03 65 67 14

➤ **Centre de Loisirs Intercommunal (CLI) de Roannais Agglomération**

Le CLI accueille les enfants de 3 à 11 ans. Les activités sont proposées par tranche d'âge : 3-6 ans et les 6-11 ans.

Le CLI est ouvert les mercredis et les vacances scolaires sur les sites de Renaion et de Lentigny. Le site de St Léger-sur-Roanne complète l'offre durant les 3 semaines d'ouverture en juillet.

Contacts :

06 35 51 04 47 (3/6 ans) ou 06 81 63 99 71 (6/11 ans)

Le + : **Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) de Roannais Agglomération**

C'est un lieu de prévention et de socialisation pour les enfants de la conception jusqu'à 6 ans, accompagnés de leurs parents ou grands-parents, de tout adulte référent.

Vous serez accueillis par des professionnelles de la petite enfance et des relation parents enfants. Elles vous accompagnent dans l'exercice de la parentalité gratuitement et en toute confidentialité. Chacun vient à son rythme sans inscription ni rendez-vous.

Sur Renaion, il fonctionne le vendredi de 8h45 à 11h45 et se situe Maison des associations, 22 rue Stéphane Bertaud.

Contact : 04 77 23 03 84

Toutes les infos sur www.agglo-roanne.fr page "enfance-jeunesse"



3ème campagne de gestion de la population féline

Dans une démarche de gestion de la population féline et de bien-être animal, la commune lance, **du 17 mars au 11 avril 2025, sa 3ème campagne de stérilisation et d'identification des chats errants en partenariat avec un cabinet vétérinaire.**

Les chats capturés seront stérilisés, identifiés puis relâchés à l'endroit de la capture. Afin d'éviter toute confusion au moment de l'opération, nous invitons les propriétaires à identifier leurs chats en leur mettant un collier ou en les laissant chez eux. En cas de capture accidentelle, si l'animal est identifié, il sera immédiatement relâché.

Merci de prendre contact avec la mairie si vous avez connaissance de chats errants à capturer.



Journée internationale des droits de la Femme : découverte self-défense

Suite à l'édition de l'année dernière, le karaté club de Renaison a ouvert un cours "self-défense féminine". Nombreuses sont les femmes qui se questionnent quant à la pratique d'un sport de défense, ce domaine étant encore essentiellement masculin. C'est pourquoi le temps d'une matinée, et dans le cadre de la Journée internationale des droits de la Femme, le Shingitai karaté club vous propose de découvrir les gestes et les réactions de bases de la self-défense. Toutes les femmes, quel que soit leur âge, sont les bienvenues, car pour les plus âgées le club a aussi ouvert une section "séniors" avec des cours adaptés. Le professeur du club, Franck Bernigaud (ceinture noire 3ème Dan) animera **cet atelier le 9 mars de 10h à 12h à la salle ERA de Renaison.** L'accès est libre et gratuit, uniquement ouvert aux femmes à partir de 16 ans. Venez simplement en tenue de sport !

Pour plus d'informations : 06 82 27 84 20 - info@shingitaikarate.fr - www.shingitaikarate.fr - facebook : SHIN GI TAI karaté club



Accès déchèterie : uniquement avec badge ou QR Code

Dès le lundi 3 mars, la présentation du badge ou du QR Code devient obligatoire, sans quoi aucune entrée ne sera accordée.

Les usagers n'ayant pas encore reçu leur carte d'accès et/ou leur QR Code devront se munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois pour accéder aux déchèteries.

Pour les foyers n'ayant pas encore effectué la démarche, la demande de carte d'accès et/ou de QR Code doit être réalisée en ligne sur **le portail Icitoyen**. Pour les personnes qui n'auraient pas accès à Internet, des formulaires papiers sont disponibles en déchèteries, à l'accueil de Roannais Agglomération et des mairies du territoire.

**Renseignements : service déchets ménagers
Numéro vert : 0 800 17 34 50**



Opération "Les Mercis aux Bénévoles"

TL7, France Bénévolat Loire et leurs partenaires organisent pour la 4ème année consécutive "Les Mercis aux Bénévoles".

Un évènement proposé aux associations du département, leur permettant de mettre en lumière leurs actions, de valoriser l'engagement de leurs bénévoles et de les encourager à présenter des projets innovants. Un soutien financier à hauteur de 10 000 € pour 9 projets seront sélectionnés par un jury. 4 catégories sont identifiées : Environnement, Solidarité, Culture et Patrimoine, Famille et Loisirs, plus "Un Coup de Cœur". **Les dossiers de participation sont à déposer sur "lesmercis.fr" jusqu'au 31 mars 2025.** Il est proposé d'associer l'image d'acteurs de la vie économique du département à cette action. **Retrouvez toutes les informations pratiques sur "lesmercis.fr".**



Budget 2025 : Chiffres clés

6 137 857 € : C'EST LE BUDGET TOTAL DE LA COMMUNE

PAS DE HAUSSE

des taux d'impôts

EMPRUNT PREVISIONNEL

1 200 000 € dont 750 000 € pour l'Espace santé

3 301 000 €
en investissement

Les investissements servent à préparer l'avenir :
aménager la commune, lancer de nouvelles initiatives...

Continuité et engagements nouveaux : malgré un contexte financier toujours incertain, ce qui malheureusement semble maintenant devenu la règle, la commune poursuit ses investissements pour l'avenir en conservant une gestion raisonnée et prudente. Ainsi, les principaux investissements 2025 seront les suivants :



Environnement – cadre de vie

- **132 396 €** : mise en place de la vidéoprotection.
- **119 813 €** : subventions d'équipements versées pour des travaux de raccordement et pour le passage en leds de l'éclairage public.
- **95 000 €** : crédits d'études (Urbanisme).
- **65 000 €** : aménagements du rond-point RD8/RD9 et de nouveaux jeux au jardin Préfol. La commune a déposé une demande de subvention de la Région, l'enveloppe qui pourra être allouée à ce projet sera affinée en conséquence.
- **12 000 €** : dernière phase de travaux sur les concessions du cimetière.



Voiries

- **218 804 €** : chemins du Frezet, des Vignes, de la Croix St Paul, impasse des Cèdres, réhabilitation du chemin à côté de l'église côté Jardin Préfol, travaux de végétalisation de la place du 11 novembre et de la rue du 10 août, achats de panneaux de signalisation et de barrières...
- **172 784 €** : aménagement sécuritaire de la route de St Romain.



Travaux dans les bâtiments communaux et équipements sportifs

- **1 072 295 €** : reconstruction de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.
- **473 681 €** : autres travaux entretien patrimoine de la commune (provision).
- **231 184 €** : pour les équipements sportifs et un vestiaire douche accessible de l'extérieur de la salle ERA dans le cadre du label "Village sport nature", les travaux sont subventionnés à hauteur de 40 000 € par le Département.
- **160 000 €** : travaux de chaufferie (école et mairie).
- **150 271 €** : travaux dans les bâtiments publics (local de permanence, dépôts, maison des associations et dernier travaux d'extension du restaurant scolaire).
- **112 287 €** : espace santé (enveloppe prévisionnelle pour des premiers travaux de rénovation et mises aux normes).
- **100 000 €** : travaux de la façade et toiture de l'école élémentaire, travaux dans la cour d'école, réfection de salles de classes.

Le financement de tout cela est prévu par des subventions d'investissements attendues de nos principaux financeurs (Etat, Département, Région et CAF) mais aussi d'un emprunt prévisionnel de 1 200 000 €. Pour l'ensemble de ces projets, l'autofinancement est estimé à 51%.

Remboursement de la dette : 185 450 €

2 633 000 €
en fonctionnement

Le fonctionnement représente tous les services rendus aux habitants quotidiennement.

Comme chaque année, une grosse part du budget communal est réservée au fonctionnement de nos équipements sportifs, culturels et bâtiments divers avec les charges d'exploitation et avec les dépenses d'entretien des espaces verts et voiries.

La seconde part importante est réservée aux enfants et aux écoles avec 10 agents permanents pour la prestation et l'organisation de la restauration sur le temps du midi, les accueils avant et après l'école, l'entretien des locaux mais aussi l'aide pendant le temps de classe.

Enfin, la dernière part qui représente un peu plus de 40% concerne toutes les autres compétences du quotidien d'une commune : accueil, état civil, aides financières aux associations, police municipale, urbanisme...